

27 octobre : parution sans Sud-ouest d'un article expliquant que l'ADEME attribuera désormais des labels de qualité à certains syndicats ou communautés de communes selon la performance en matière de collecte et de tri. Réaction de l'Avécim-Environnement (association du CdG), par un courrier envoyé le même jour à l'ADEME. En voici des extraits: "M. le directeur, (copie aux responsables locaux concernés par la collecte et le tri) j'ai lu avec intérêt l'article de Sud-Ouest sur les collectes de déchets qui se voient attribuer les **labels par l'Ademe**. Notre association locale Val de l'Eyre et le Collectif déchets Girondin, **se réjouissent de cette mesure**. Je vous signale quelques observations en ce qui concerne la **collecte des recyclables par la Coban** (communauté de communes du Nord Bassin, siège Marcheprime, et dont le président est le maire de Marcheprime), et je vous saurai gré de les transmettre au jury, sous réserve de vérifications bien entendu de sa part. Avec M.M. et Mmes (dix personnes citées nommément), et bien d'autres témoins, par nos observations successives, **nous déplorons beaucoup de NEGLIGENCES lors de certaines collectes aboutissant à mélanger les recyclables avec les résiduels**. Nous ressentons ces négligences comme du sabotage, étant donné les efforts personnels que nous déployons. Les poubelles de produits à recycler qui sont disposées par les habitants dans les rues, sont fréquemment **mélangées aux résiduels par les employés lors des collectes, sans vérification de leur contenu**. Nous en avons des témoignages presque tous les jours. Dernièrement, (jour et heure cités) rue des Navarries à Mios, 3 témoins l'ont encore observé et protesté auprès des employés. S'agissant d'un camion bi-compartmenté, et afin d'agir plus rapidement, les deux employés à l'arrière du camion mettent chacun une poubelle jaune dans chacun des compartiments, sans vérifier aucunement leur contenu. Par ailleurs, fait qui serait plus important, il semble que les camions de produits recyclables ne déposent pas systématiquement au centre de tri d'Audenge, celui-ci étant étrié, peu fonctionnel, bruyant et aux conditions de travail insuffisantes, et sans doute vite saturé. **Où vont-ils alors?** Si vous ne connaissez pas l'emplacement précis de ce centre de tri, sachez qu'il se trouve au centre du CET. Le casier d'enfouissement en exploitation se trouve juste à côté, à 100m... Voilà, M. le directeur, une situation qui laisse sérieusement à désirer. Sachez par ailleurs que nos critiques ne sont guidées par aucun ressentiment particulier pour personne, ni par quelque visée politique. Nous sommes indépendants. Nous intervenons fréquemment auprès de la communauté de communes du Nord Bassin (Coban), dans le but d'améliorer cette situation de la collecte et du tri. Nous avons contact avec M. le responsable (nom cité dans le courrier) qui y travaille (il est en copie de ce courrier et nous l'invitons à prendre sérieusement les choses en main, ainsi que M. le responsable du centre de tri (nom cité), ainsi qu'avec MM. (noms cités), responsables du personnel de collecte à la Coban. Nous signalons les erreurs, nous signalons les améliorations, nous encourageons les initiatives de réduction des déchets, souvent nous jouons nous-mêmes le rôle d'ambassadeurs du tri bénévoles lors de manifestations associatives, ou pour expliquer le compost à domicile. Selon les conclusions du Conseil départemental déchets, nous sommes convaincus que la réduction en amont, le tri et la valorisation, doivent être développés fortement, ce que nous tentons de pratiquer au quotidien."